



Transmetteur téléphonique vocal

Version 1.1



SIMPL'VOX



Photo non contractuelle

Notice d'utilisation

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS
SIMPL'VOX et ALTEC sont des marques déposées par ATLS

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. CARACTERISTIQUES	3
3. CONSIGNES DE SECURITE	4
4. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX	5
4.1 L'organisation de la programmation	5
4.2 Accès au mode programmation	6
4.3 Programmation des numéros de téléphone	6
4.4 Enregistrement des messages d'alarme.....	7
4.5 Programmation du code d'accès	8
4.6 Programmation du code d'acquit.....	9
4.7 Télécommandes.....	10
4.8 Téléprogrammation	11
4.9 Sélection de l'écoute	12
4.10 Sélection du mode alternat ou mains libres.....	12
4.11 L'écoute du site en mode téléprogrammation	13
4.12 Consultation de la mémoire d'événements	13
4.13 Consultation de l'état du système.....	13
5. ASTUCES	14
5.1 Programmation rapide	14
5.2 Détection sonnerie et téléprogrammation	14
5.3 Utilité du voyant rouge en mode dialogue.....	14
6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	15
7. GARANTIE	16

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.absolualarme.com, de la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

1. INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir le transmetteur téléphonique vocal **SIMPL'VOX** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

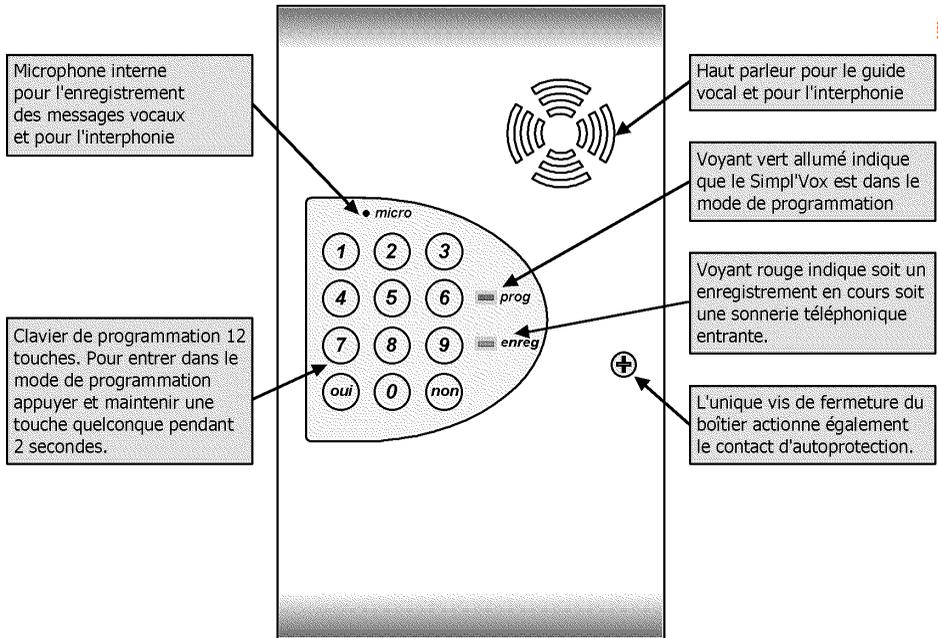
Intégrant les plus récentes innovations technologiques, ce dernier offre une programmation entièrement guidée par synthèse vocale, il permet entre autre de télécommander par téléphone la mise en route de l'éclairage, du chauffage, de connaître l'état du système d'alarme et même d'établir une interphonie en mode mains libres ...

Afin de vous permettre de bénéficier entièrement de ses fonctions et dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice rédigée à votre intention. Vous y trouverez l'explication détaillée de toutes les fonctions.

2. CARACTERISTIQUES

- Programmation en local ou à distance par téléphone.
- 4 numéros de téléphone de 20 chiffres, pauses incluses pour standard téléphonique.
- 1 message général de 20s (identification du site).
- 2 messages de 20s associés aux 2 entrées d'alarme.
- 1 code d'accès à la programmation.
- 1 code d'acquiescement des transmissions.
- Fonction écoute des lieux et/ou dialogue en mode mains libres ou par alternat.
- Fonction interrogation de l'état du système par téléphone.
- Fonction test des entrées et simulation d'alarme.
- Mémorisation des déclenchements sur 99 jours

Figure 1 :



3. CONSIGNES DE SECURITE

i Lire attentivement les instructions ci-dessous

- Evitez d'installer des appareils électriques susceptibles de générer des interférences électromagnétiques près de votre SIMPL'VOX.
- N'obstruez pas, ne recouvrez pas les ouvertures du boîtier et n'insérez pas d'objets dans les fentes.
- Ne renversez pas de liquide sur votre SIMPL'VOX.
- Sauf indication contraire dans cette notice, n'essayez pas de réparer votre SIMPL'VOX vous même.
- Evitez toute intervention sur le SIMPL'VOX par temps orageux

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.absolualarme.com, de la documentation de la gamme de produits. Tous droits réservés.

4. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX

4.1 L'organisation de la programmation

La programmation du SIMPL'VOX se compose de deux menus représentés sur la figure 2 :

Le menu ASSISTE : dans ce mode le transmetteur pose automatiquement les neuf questions essentielles pour une mise en route rapide. Très pratique pour l'utilisateur qui programme le SIMPL'VOX pour la première fois.

Le menu NON ASSISTE : destiné aux utilisateurs habitués au SIMPL'VOX, ce menu permet un accès sélectif et donc plus rapide à un paramètre choisi. A chaque numéro est associée une fonction : pour modifier un paramètre, il suffit de composer le numéro correspondant, puis de valider par la touche OUI pour y accéder immédiatement.

(2 secondes)



Pour quitter la programmation à tout moment il suffit de garder la touche NON enfoncée pendant deux secondes.

Figure 2 : Organisation de la programmation

MODE ASSISTE		MODE NON ASSISTE	
Auto >	Téléphone 1	1 + OUI	Téléphone 1
Auto >	Téléphone 2	2 + OUI	Téléphone 2
Auto >	Téléphone 3	3 + OUI	Téléphone 3
Auto >	Téléphone 4	4 + OUI	Téléphone 4
Auto >	Message général	5 + OUI	Message général
Auto >	Message 1	6 + OUI	Message 1
Auto >	Message 2	7 + OUI	Message 2
Auto >	Code d'accès	8 + OUI	Code d'accès
Auto >	Code d'acquit	9 + OUI	Code d'acquit
		01 + OUI	Télécommande 1
		02 + OUI	Télécommande 2
		03 + OUI	Téléprogrammation
		04 + OUI	L'écoute / mode Mains libres
		05 + OUI	Télé écoute
		06 + OUI	/
		07 + OUI	/
		08 + OUI	Mémoire d'événements
		09 + OUI	Etat du système
		00 + OUI	Programmation technique

4.2 Accès au mode programmation

(2 secondes)



Pour démarrer, il vous faut appuyer sur une touche quelconque du clavier et maintenir celle-ci enfoncée pendant deux secondes.

Le SIMPL'VOX dit alors :



Bonjour, voulez-vous être assisté(e) ?

Ou si un code d'accès est déjà programmé :



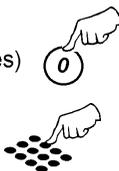
Bonjour, composez votre code d'accès ?

Pour continuer, il vous suffit de répondre à la question et de vous laissez guider par la synthèse vocale.

4.3 Programmation des numéros de téléphone

Le SIMPL'VOX vous permet d'enregistrer jusqu'à 4 numéros de téléphone de 20 chiffres chacun. Lors de l'accès à cette fonction, il vérifie si un numéro a déjà été enregistré. Si c'est le cas, le transmetteur annonce le numéro au préalablement enregistré et vous propose : soit de conserver le numéro, soit de le modifier.

(2 secondes)



Si le SIMPL'VOX est installé derrière un standard téléphonique, il doit composer un code (préfixe) pour obtenir la ligne extérieure avant de composer le numéro du correspondant. Pour enregistrer une pause après le préfixe « 0 », maintenez appuyée la touche « 0 » jusqu'à ce que le transmetteur confirme l'opération. Puis relâchez la et composez la suite du numéro.



Vous avez composé : zéro, pause, zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?

Lorsque vous avez composé tous les chiffres d'un numéro de téléphone, validez l'opération par la touche OUI. Le transmetteur répète ces chiffres et vous propose : soit d'enregistrer le numéro dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

Pour effacer un numéro enregistré en mémoire, il suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de le modifier, de répondre OUI, puis lorsqu'il vous propose de composer le nouveau numéro, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de numéro.



En mode NON ASSISTE, les touches 1, 2, 3 et 4 donnent accès aux 4 numéros de téléphone.

4.4 Enregistrement des messages d'alarme

Trois messages vocaux de 20 secondes peuvent être enregistrés : le message général permettant d'identifier le site, le message 1 associé au déclenchement de l'entrée E1 et le message 2 pour l'entrée E2.

Lors d'une transmission d'alarme, le correspondant appelé entend le message général (ce quelque soit l'entrée déclenchée), suivi du message associé à l'entrée de déclenchement. Ces deux messages sont annoncés deux fois.

Si la transmission est déclenchée par le détecteur de batterie faible, le SIMPL'VOX émet le message général suivi d'un message préenregistré en usine : « batterie faible ».

Cette fonction vous propose successivement d'enregistrer, d'écouter puis de modifier les messages vocaux. Pour répondre aux questions du SIMPL'VOX : appuyez sur les touches OUI ou NON.

oui / non

Pour terminer un enregistrement avant les 20 secondes de durée maximale, il vous suffit d'appuyer sur les touches OUI ou NON.

oui / non

En mode NON ASSISTE, les touches 5, 6 et 7 donnent accès respectivement au message général, message 1 et message 2.

5 oui / 6 oui / 7 oui

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique dont les droits de propriété des détenteurs respectifs

4.5 Programmation du code d'accès

Le code d'accès a trois fonctions :

- protéger l'accès à la programmation de votre SIMPL'VOX en local et à distance par téléprogrammation
- interrompre une transmission d'alarme à tout moment en le composant sur le clavier en face avant
- acquitter une transmission d'alarme tout comme le code d'acquit et par la même opération, entrer en mode téléprogrammation sans rappeler le SIMPL'VOX.



oui

Pour enregistrer un code à 1,2 ou 3 chiffres (4 étant le maximum), vous devez, lors de la programmation de celui-ci, après avoir composé le nouveau code, valider par la touche OUI.



Vous avez composé : zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?

non

Le transmetteur répète les chiffres composés, puis vous propose, soit d'enregistrer le code dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

oui **oui**

Pour effacer un code enregistré en mémoire, il vous suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de le modifier, de répondre en appuyant sur la touche OUI, puis lorsqu'il vous propose de composer le nouveau code, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de code.

8 **oui**

Dans le mode NON ASSISTE, il faut appuyer sur la touche 8 puis OUI pour entrer dans la fonction qui permet de modifier le code d'accès.

4.6 Programmation du code d'acquit

Le code d'acquit n'est utilisable qu'en mode alarme.

Lors d'une transmission d'alarme, le correspondant entend les messages vocaux (2 fois), puis le transmetteur lui demande de composer le code d'acquit pour arrêter le cycle d'appels.

Si le code par défaut (9) n'a pas été modifié, le SIMPL'VOX annonce clairement :



Composez le NEUF pour acquitter !

Si non :



Composez votre code d'acquit !



oui

Pour enregistrer un code à 1,2 ou 3 chiffres (4 étant le maximum), il vous faut, lors de la programmation de celui-ci, après avoir composé le nouveau code, valider par la touche OUI.



Vous avez composé : zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?

non

Le transmetteur répète les chiffres composés, puis vous propose soit d'enregistrer le code dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

Le code d'acquit ne peut pas être effacé.

L'opération de remise à zéro de la mémoire, efface tous les codes sauf le code d'acquit, qui prend la valeur par défaut : 9.

9 **oui**

Dans le mode NON ASSISTE, appuyez sur la touche 9, puis OUI pour entrer dans la fonction qui permet de modifier le code d'acquit.

4.7 Télécommandes

Les deux télécommandes peuvent être actionnées aussi bien en local par le clavier en face avant, qu'à distance par téléphone à touches multifréquences en mode téléprogrammation.



- La première (TC1) : son état peut être modifié (état marche ou arrêt) et elle maintient cet état. Lors de l'accès à cette fonction, en mode programmation non assisté, le SIMPL'VOX annonce l'état actuel avant de proposer de modifier.



- La seconde (TC2) : à chaque fois que l'utilisateur l'actionne, elle passe à l'état marche durant 1 seconde puis elle revient à l'état arrêt. Principalement utilisée pour commander les télérupteurs.

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique dont les références sont indiquées en rouge. Ce document est la propriété des utilisateurs respectifs.

4.8 Téléprogrammation

Pour l'utilisateur, qu'il soit en face du produit ou derrière un combiné téléphonique situé à plusieurs centaines voire milliers de kilomètres, l'utilisation de son transmetteur ne lui sera pas plus compliquée. L'assistance vocale est totale dans les deux cas.

Toutes les fonctions de la programmation, excepté l'enregistrement des messages, sont accessibles en mode téléprogrammation.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 3 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver la téléprogrammation.

i A noter que le SIMPL'VOX n'autorise les accès en mode téléprogrammation que si un code d'accès a été enregistré.

Pour accéder à la programmation du SIMPL'VOX à distance avec un téléphone à touches multifréquences, vous devez effectuer un double appel du numéro du site où l'appareil est installé.

Lors du premier appel : après la numérotation, attendez une sonnerie, puis raccrochez. (Il est important de raccrocher avant la troisième sonnerie). Attendez ensuite 5 secondes avant de rappeler le SIMPL'VOX.

Après la deuxième sonnerie : le transmetteur décroche, puis émet à travers la ligne téléphonique :



Bonjour, composez votre code d'accès ?

Suivez le guide vocal en sachant que les touches **OUI** et **NON** du SIMPL'VOX sont respectivement remplacées par les touches * et # du téléphone.

4.9 Sélection de l'écoute

Lors d'une transmission d'alarme, le SIMPL'VOX permet au correspondant téléphonique, d'écouter les bruits ambiants du site surveillé. Durant cette phase d'écoute, le correspondant a la possibilité de parler et d'être entendu sur le site, grâce au haut parleur intégré au SIMPL'VOX. Dans ce document, ce mode est aussi appelé interphonie ou dialogue.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 4 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver l'écoute.

4.10 Sélection du mode alternat ou mains libres

Le SIMPL'VOX propose deux méthodes pour établir un dialogue entre le correspondant téléphonique et la(les) personne(s) se trouvant sur le site :



- **l'interphonie en mode alternat** : le correspondant commute soit le microphone, soit le haut-parleur pour écouter ou parler, en appuyant sur la touche 0 de son téléphone. Il est alors le seul à décider qui parle et qui écoute. A chaque appui sur la touche 0, le sens du dialogue change.
- **l'interphonie en mode mains libres** : aucune manipulation n'est nécessaire, la commutation est gérée par le SIMPL'VOX automatiquement.

i Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site pourra observer le voyant rouge sur le clavier du SIMPL'VOX et prendre la parole que lorsque celui-ci sera allumé.

L'accès à cette fonction est automatiquement géré par le SIMPL'VOX, après la sélection de l'écoute. Si l'écoute est activée alors le transmetteur poursuit avec le choix du mode : mains libres ou alternat.

4.11 L'écoute du site en mode téléprogrammation



Lors de la téléprogrammation du SIMPL'VOX, dans le mode NON ASSISTE, il est possible d'accéder directement à la fonction écoute / dialogue en composant les touches 0, 5 puis la touche étoile.

Cette fonction n'est pas accessible en programmation locale.

4.12 Consultation de la mémoire d'événements

Le SIMPL'VOX conserve en mémoire tous les déclenchements survenus durant les 99 derniers jours. Un maximum de 16 déclenchements par entrée et par jour peut être mémorisé.

Cette fonction permet d'identifier l'entrée qui a déclenché et de savoir si la transmission a ou n'a pas été acquittée.



Pour consulter les déclenchements enregistrés, composez 0, 8 puis OUI dans le mode NON ASSISTE.

Si un déclenchement de l'entrée 2 acquitté par un des correspondants téléphoniques, a été mémorisé il y a 5 jours alors le SIMPL'VOX annonce :



Jour 5 vous avez 1 déclenchement de l'entrée 2 acquitté.

4.13 Consultation de l'état du système

Il est possible d'interroger, par téléphone, le SIMPL'VOX pour connaître l'état du système d'alarme (en marche ou à l'arrêt)



Pour cela : entrez par téléprogrammation en mode NON ASSISTE, composez les touches 0, 9 puis étoile pour valider. L'état de l'entrée M/A est alors annoncé par synthèse vocale. Si la boucle de l'entrée M/A est ouverte :



Système en marche !

Si non :



Système en mode arrêt !

5. ASTUCES

5.1 Programmation rapide

Pour les utilisateurs qui connaissent parfaitement la programmation du SIMPL'VOX, il est désormais possible de répondre aux questions sans attendre la fin de chaque phrase.



Dès qu'une touche est pressée, la phrase en cours de diffusion s'arrête et automatiquement le transmetteur passe à la suite.

Le gain de temps lors de la programmation du produit est très appréciable pour l'utilisateur pressé.

5.2 Détection sonnerie et téléprogrammation

La téléprogrammation n'est possible que si un code d'accès a été enregistré et si cette fonction a bien été activée dans le mode NON ASSISTE.

Pour vérifier que le SIMPL'VOX détecte les sonneries téléphoniques, il suffit d'observer le voyant rouge sur le clavier. Ce voyant s'allume chaque sonnerie.

5.3 Utilité du voyant rouge en mode dialogue

Lorsque le SIMPL'VOX passe en mode dialogue type mains libres, la priorité est donnée au microphone intégré qui transmet les bruits ambiants du site au correspondant téléphonique.

Dès que le correspondant parle, le transmetteur inverse le sens en commutant le haut-parleur à la place du microphone. Ainsi le correspondant peut être entendu sur le site.

Deux secondes après que celui-ci ait fini sa phrase, le microphone est de nouveau commuté et transmet les bruits du site vers la ligne téléphonique.

Dans ce mode le SIMPL'VOX indique, en allumant le voyant rouge que le correspondant peut entendre les bruits du site.

Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site devra observer le voyant rouge et prendre la parole lorsque ce voyant sera allumé.

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.doccalarme.com, la documentation technique. Nos références, marques et logos sont la propriété des détenteurs respectifs

6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation :	de 9 à 15 Vcc
Ondulation résiduelle :	250 mV
Consommation en veille :	10 mA
Consommation en alarme :	100 mA
Commande des entrées configurées en polarité positive :	
Tension de déclenchement :	de 0 à 1V
Tension de réarmement :	de 3 à 15V
Commande des entrées configurées en polarité négative :	
Tension de déclenchement :	de 3 à 15V
Tension de réarmement :	de 0 à 1V
Courant maximum des sorties télécommandes :	50 mA
Courant max. de la sortie blocage des sirènes :	25 mA
Seuil de détection batterie faible :	De 10 à 12V
Courant maximum du courant d'auto-protection :	100 mA
Degré de protection :	IP 30 (pour un usage en intérieur sec)
Température de fonctionnement :	de 0 à +55°C
Dimensions :	182x112x43
Poids :	1kg

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022

Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

Exclusivement prévu pour un raccordement au réseau téléphonique commuté public (RTCP)

Conforme à la norme CTR21 et STI 1

7. GARANTIE

ATLS assure une garantie de 36 mois à compter de la date de fabrication.

L'année et la semaine de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.

ATLS

3, rue de la Guvernone - Z.I. du Vert Galant

95 310 SAINT OUEN L'AUMONE

B.P. 726 – 95 004 CERGY- PONTOISE CEDEX

Tél. : 01 30 37 69 69 - Fax : 01 30 37 00 01

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.